

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
06 juillet 2017
Français
Original : russe

**Lettre datée du 28 juin 2017, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations
Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie sur le respect du cessez-le-feu en République arabe syrienne entre le 24 et le 28 juin 2017 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(Signé) P. Iliichev



Annexe à la lettre datée du 28 juin 2017 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application de l'accord sur la création de zones de désescalade (24 juin 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé sept violations, dans les provinces de Lattaquié (2), Hama (1) et Damas (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé six violations, dans les provinces de Damas (4) et Deraa (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a conduit aucune opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève toujours à 1 386.

Au cours des dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 17 personnes.

L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la population de la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires à toutes les personnes en détresse se sont poursuivies.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 1 828.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 223.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application de l'accord sur la création de zones de désescalade (25 juin 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé neuf violations, dans les provinces de Lattaquié (5) et Damas (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé huit violations, dans les provinces de Damas (3) et Deraa (5).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit huit opérations humanitaires, soit :

Six dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 2,6 tonnes de colis alimentaires à la population locale;

Une dans la province de Lattaquié, qui a permis de fournir 1,3 tonne de colis alimentaires à la population locale;

Une dans la province de Qouneïtra, qui a permis de fournir 1,3 tonne de colis alimentaires à la population locale.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 5,2 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 628 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 394.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 201 personnes.

L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la population de la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires à toutes les personnes en détresse se sont poursuivies.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 1 828.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, d'Idlib, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 223.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application de l'accord sur la création de zones de désescalade (26 juin 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé huit violations, dans les provinces d'Alep (1), Lattaquié (6) et Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé sept violations, dans les provinces de Homs (1), Damas (2), Qouneïtra (1) et Deraa (3).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit quatre opérations humanitaires, soit :

Trois dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 3,6 tonnes de colis alimentaires et d'eau à la population locale;

Une dans la province de Soueïda, qui a permis de fournir 2,2 tonnes de colis alimentaires à la population locale.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 5,8 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 827 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 398.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 42 personnes.

L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la population de la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires à toutes les personnes en détresse se sont poursuivies.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, quatre accords de cessation des hostilités ont été signés avec les représentants des localités de Blaqsah, Kneïssé, Sindiyané et Tarin de la province de Homs.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 1 832.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, d'Idlib, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 223.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application de l'accord sur la création de zones de désescalade (27 juin 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé neuf violations dans les provinces de Lattaquié (1) et Damas (8).

Le bureau turc a quant à lui recensé huit violations, dans les provinces d'Edleb (1), Damas (4), Qouneïtra (1) et Deraa (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit quatre opérations humanitaires, soit :

Trois dans la ville d'Alep, qui ont permis de fournir 3,6 tonnes d'eau à la population locale;

Une dans la ville de Damas, qui a permis de fournir 0,1 tonne de colis alimentaires à la population locale.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 3,7 tonnes.

Une aide humanitaire a été apportée à 1 170 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 402.

L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la population de la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires à toutes les personnes en détresse se sont poursuivies.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 1 832.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, d'Edleb, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 223.

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application de l'accord sur la création de zones de désescalade (28 juin 2017)

Respect de la cessation des hostilités

En application de l'accord sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Au cours des dernières 24 heures, le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de l'accord commun a recensé huit violations dans les provinces de Lattaquié (4) et Damas (4).

Le bureau turc a quant à lui recensé sept violations, dans les provinces de Damas (4), Qouneïtra (1) et Deraa (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par les groupes terroristes Front el-Nosra et État islamique d'Iraq et du Levant.

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit six opérations humanitaires, qui ont permis de fournir 2,6 tonnes d'eau à la population locale.

Une aide humanitaire a été apportée à 807 personnes.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 408.

Durant les opérations humanitaires qui ont eu lieu ces dernières 24 heures, les médecins de l'armée russe sont venus en aide à 88 personnes.

L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont continué de fournir à la population de la République arabe syrienne une aide alimentaire, médicale, psychologique et juridique. En outre, la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'abris temporaires à toutes les personnes en détresse se sont poursuivies.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessez-le-feu n'a été signé avec les représentants de localités des provinces syriennes.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 1 832.

Les négociations visant à obtenir la cessation des hostilités se sont poursuivies avec les chefs de groupes de l'opposition armée dans les provinces d'Alep, d'Edleb, de Damas, de Hama, de Homs et de Qouneïtra.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 223.